VATICAN À PLUS DE TROIS ON EST UNE BANDE DE CONCLAVE

Vigousse

Le petit satirique romand

Vendredi 15 mars 2013 > N° 140 www.vigousse.ch CHF 3.– / Abonnement annuel CHF 140.–

JAA CH–1006 Lausanne PP/Journal

"PRODUIT SUISSE"
80% SUISSE
20% AUTRE

100 % HORS DE PRIX !!!

Vincent

> *« Le commerce va très mal : même ceux qui ne payaient jamais n'achètent plus. »*
>
> *Pierre Dac*

ISSN 1664-0004

00140>
9 771664 000002

Précis de fierté d'être Suisse

Sebastian Dieguez

Il faut tordre le cou aux clichés. Non, la Suisse n'est pas un joli écrin montagneux rempli de chocolat. Halte aux stéréotypes réducteurs et insultants ! En réalité, la Suisse est un demi-écrin, joli à 60%, qui contient 80% de chocolat. Là, c'est mieux. On est précis en Suisse, merci de calibrer vos lieux communs correctement. Précis et fiers, même, ce qui va très bien ensemble. Ainsi le Conseil national s'est prononcé cette semaine sur le seuil exact à partir duquel on peut être fier d'être Suisse. Car pour bénéficier commercialement de la fierté d'être Suisse, avant il fallait inclure 50% de produits suisses dans la camelote qu'on vendait. Désormais, ce sera 60%. Pour la bouffe issue de l'agriculture, on passe à 80%, sauf évidemment pour les exceptions. Le lait, la viande, la flotte ? Là c'est 100%, mais seulement parce qu'il n'est guère raisonnable de demander plus. La moindre molécule de cheval roumain dans votre Valser, et hop, fini le « label Suisse » : oui, c'est dur, mais personne n'a dit qu'être fier d'être Suisse serait une tâche aisée.

Bon, quelle est la logique de tout ce cirque ? Pour le comprendre, ça aide de savoir jongler tout en marchant sur un fil ; de fait, si l'on déteste les numéros d'équilibrisme, on risque fort d'être insensible aux charmes de la politique helvétique. Il se trouve que coller le drapeau de la Suisse sur un produit permet d'emblée de le vendre jusqu'à 20% plus cher, une astuce qui rapporte pas loin de 6 milliards de francs à l'économie helvétique. Voilà qui a effectivement de quoi rendre fier d'être Suisse. Mais il y a un inconvénient : les produits suisses coûtent chers aussi pour le fabricant. Que faire ? Pas d'inquiétude, il suffit d'introduire des produits pas-de-chez-nous beaucoup moins chers dans nos produits typiquement de-chez-nous que l'on vend plus cher. Il s'agit d'être fier d'être Suisse *juste ce qu'il faut*, en somme. Ça vous paraît tordu ? Vous feriez un piètre lobbyiste.

Vigousse *Le petit satirique romand*

Vigousse Sàrl, rue du Simplon 34, CP 1499, CH-1001 Lausanne > www.vigousse.ch > contact@vigousse.ch, Tél. +41 21 612 02 50 > Directeur rédacteur en chef : Barrigue > Rédacteur en chef adjoint : Laurent Flutsch > Chef d'édition : Roger Jaunin > Journaliste : Alinda Dufey > Abonnements : abo@vigousse.ch > Tél. +41 21 612 02 56 > Publicité : REGIPUB SA, av. de Longemalle 9, CP 137, 1020 Renens 1, Tél. 021 317 51 51, contact@regipubsa.ch – MEDIALIVE SA, 101 Ruchligweg, CP 52 4125, Riehen-Bâle, Tél. 061 561 52 80, im@medialive.ch > Layout et production : www.unigraf.com > Impression : CIR, Sion > Tirage : 13 000 ex.

La publicité réclame



Hardi les gras Pour pouvoir continuer de gaver les enfants, les pros de la pub n'y vont pas avec le dos de la cuillère.

Le 20 mars, le Conseil national va s'attaquer à un menu pour le moins consistant : la révision de la loi sur les denrées alimentaires. Avec, entre autres amuse-gueules, le projet d'une restriction de la réclame destinée aux enfants.

C'est que l'industrie de la bouffe engage des moyens considérables pour inciter les mômes, par définition réceptifs et prompts à gober tel quel le discours publicitaire, à se gaver de cochonneries. Or un enfant sur cinq est en surpoids, avec les ennuis de santé qui s'ensuivent à court ou à long terme.

Une étude menée en 2011 par les fédérations de consommateurs montrait que la marmaille helvétique ingurgite chaque année, en moyenne, 2100 spots télévisés pour des aliments trop gras ou trop sucrés. Et nombre d'annonceurs se foutent des promesses et autres chartes qu'ils ont pu signer : « *Kellogg et Nestlé* ont émis des publicités durant le programme pour les enfants en âge préscolaire, et ceci en contradiction avec leur engagement* », relevait l'étude.

Enfants de salauds !

Le Parlement a donc du pain sur la planche s'il veut protéger la santé des jeunes contre ceux qui s'engraissent et se sucrent en les bourrant de calories. D'autant que les lobbies s'activent pour expliquer aux députés comment voter. Ainsi Publicité suisse, « *association faîtière de la communication commerciale suisse, qui représente les intérêts des annonceurs, des entreprises de médias et des agences de publicité* », a-t-elle adressé à tous les conseillers nationaux une missive très peinée. Elle « *a appris avec un grand étonnement* » l'existence d'une proposition saugrenue et honteuse disant que « *le Conseil fédéral peut restreindre la publicité pour les denrées alimentaires à l'attention des enfants* » si ces denrées ne sont pas conformes aux « *recommandations reconnues aux plan international et national portant sur la nutrition* ».

C'en est trop, s'insurge Publicité suisse, qui « *refuse cette disposition* ». Car elle bafoue la Constitution fédérale, rien de moins ! Il s'agit là, voyez-vous, d'une intolérable atteinte au sacro-saint principe de la liberté économique. Lequel est garanti par la Constitution, donc.

Autrement dit, vouloir protéger les mômes contre un bourrage de crâne mercantile nuisible à leur santé relève, pour Publicité suisse, d'une atrocité liberticide. L'argument n'est-il pas un peu indigeste ?

Laurent Flutsch

* *nom connu de la rédaction*

Des infractions à toison

Chat va pas ! Le commerce des peaux de chats et de chiens est interdit depuis le 1er janvier 2013, mais le respect de la loi est loin d'être au poil.

Depuis les années 1980, l'association SOS Chats, basée à Noiraigue dans le canton de Neuchâtel, se bat pour les minets. Perdus, battus, blessés ou abandonnés, tous les chats sont recueillis, soignés et cajolés dans le refuge géré par deux femmes au grand cœur : Tomi Tomek et Elisabeth Djordjevic. Les soins directs prodigués aux petits félins ne sont pas la seule mission qu'elles se sont fixée. A travers leur association, elles luttent aussi pour modifier certains aspects de la législation suisse qui s'avèrent peu amènes envers leurs chers animaux.

En 2007, les deux courageuses dames se sont ainsi attelées à une lourde tâche : faire modifier la loi sur les animaux, plus particulièrement le point concernant le commerce de peaux de chats et de chiens, qui, jusque-là, n'interdisait que leur importation. A coups de missions d'infiltration, de manifestations et de coups de gueule, SOS Chats est parvenue à capter l'attention de milliers de personnes (la pétition « Stoppons le commerce des peaux de chats » a récolté 270 000 signatures), y compris des personnalités politiques comme Doris Leuthard et des célébrités comme l'inéluctable Brigitte Bardot. Suite à quoi, en 2008, le Parlement a accepté la motion de Luc Barthassat (PDC/GE) visant à interdire le commerce des fameuses peaux en Suisse.

Etonnamment, il aura fallu quatre ans pour que les modifications apportées à la loi sur la protection des animaux entrent en vigueur. C'est qu'il y avait de « *nombreuses difficultés dans les diverses formulations* », s'excusent les politiciens. Mon œil, s'insurge Tomi Tomek, dites plutôt « *délai accordé aux tanneries pour écouler leurs stocks* » ! Bref, quelle que soit la cause du délai d'entrée en vigueur, la modification n'est effective que depuis le 1er janvier 2013. Elle stipule clairement, chapitre 2, section 3, article 14, alinéa 2, que « *l'importation, le transit, l'exportation et le commerce de peaux de chats ou de chiens et de produits fabriqués à partir de telles peaux sont interdits* ».

Pointilleuses ou suspicieuses, les deux activistes ont dès lors voulu vérifier par elles-mêmes la bonne application de cette règle. Aidées par des membres de leur association, elles ont passé commande, après le 1er janvier, de peaux de chats dans toutes les tanneries et chez d'autres fournisseurs connus pour en avoir fait le commerce.

Résultat : trois sociétés ont envoyé par colis une peau de chat accompagnée d'une facture. Ainsi, Puralpina, Rein & Kraftvoll, située à Frutigen (BE), a livré une jolie toison gris-brun très complète, avec oreilles, museau et coussinets encore attachés à la dépouille. Généreuse, l'entreprise a joint un charmant cadeau à la commande : de la pommade à base de graisse de marmotte pour soigner les muscles endoloris, le tout pour la modique somme de 57 francs. Spycher-Handwerk AG, à Schwarzenbach (BE), a fourni une fourrure pour un total de 67 francs. Enfin, Bachmann Pelzveredlung, à Lotzwil (BE), a quant à elle livré un miteux pelage blanc-roux amputé des deux pattes avant, pour un prix de 39 francs, ainsi qu'un mode d'emploi engageant pour bien traiter le scalp de son propre animal.

Puralpina, Spycher-Handwerk AG et Bachmann Pelzveredlung, ces trois sociétés bernoises violent donc la loi sur la protection des animaux, chapitre 2, etc., en faisant commerce de peaux de chats après l'entrée en vigueur de l'interdiction fédérale. Les dates d'envoi des colis et des factures le démontrent. Pourtant, ces infractions n'ont déclenché aucune procédure concrète.

SOS Chats a certes essayé de déposer plainte auprès du Parquet général neuchâtelois lors de la réception du premier colis, soit contre Puralpina, mais à ce jour, aucune réelle suite n'a été donnée à cette plainte, car, a-t-on expliqué à l'avocat de l'association, « *seul le propriétaire de l'animal peut porter plainte* ». Ah bon ? Et comment retrouver le maître d'un chat dépecé ? Ou empêcher l'achat et l'élevage de félins destinés à l'être ? Si tel est vraiment le cas, le commerce illégal a de beaux jours devant lui. Interrogé par *Vigousse* sur le déroulement actuel de cette procédure, le Parquet neuchâtelois a répondu que « *la plainte a été déposée contre une société ayant son siège dans le canton de Berne, l'affaire a été transmise au Ministère public de ce canton comme objet de sa compétence* ». Affaire à suivre en terre bernoise, donc.

En attendant, pour les amis des chats, l'espoir de voir ce négoce cesser définitivement en Suisse se réduit comme peau de chagrin.

Alinda Dufey

Informations, photos et documents consultables à l'adresse www.soschats.org

… ILS N'AURONT PAS MA PEAU…

… JE M'ÉPILE !

MIX & REMIX

Ce stage est sans pitié

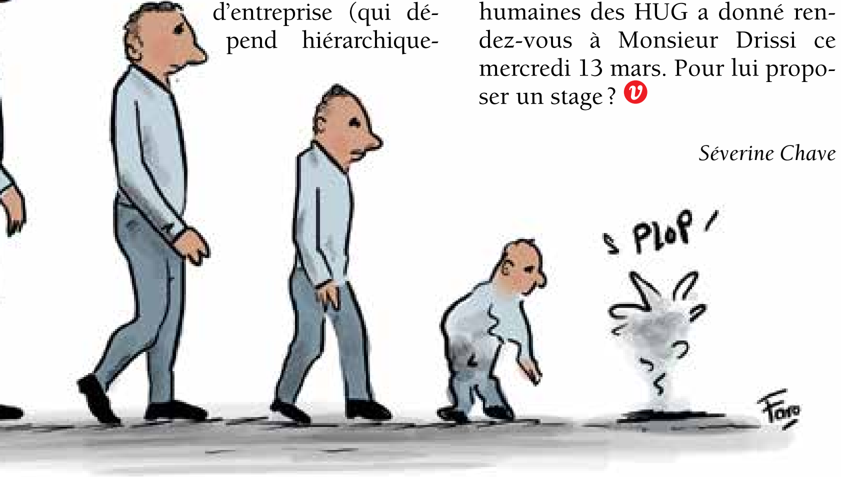
Mode d'emplois Pour virer un nettoyeur après douze ans de service, lui proposer un stage ; ensuite, du balai !

Monsieur Drissi fait tout à l'envers : en trois ans, il est passé du statut de salarié à celui de stagiaire, puis de sans-emploi. Depuis 1998, il œuvrait comme nettoyeur aux Hôpitaux universitaires genevois (HUG). En 2010, après douze ans de bons et loyaux services, il a eu un accident : trois mois d'absence, puis reprise du travail à 50%. En janvier 2012, les HUG et l'AI lui proposent, dans leur grande bonté, une reconversion à 100% dans le secteur administratif, moins astreignant physiquement. Si ça n'allait pas, lui promet-on, il pourrait toujours reprendre son boulot à mi-temps.

Evidemment, un tel changement d'affectation exige une formation préalable. S'ensuit donc une année de stages dans différents services des Hôpitaux. Et fin décembre 2012, les ressources humaines informent le stagiaire qu'il n'y a pas de poste pour lui. Désolés, au revoir. Et pas moyen de reprendre le nettoyage, car le médecin d'entreprise (qui dépend hiérarchiquement du directeur des ressources humaines) déclare Monsieur Drissi inapte au travail.

Depuis le 1er février 2013, Monsieur Drissi ne touche donc plus un sou, ni des HUG ni de l'AI. Ennuyeux, avec une femme et trois enfants à la maison, un loyer… Informé de cette curieuse procédure, le Syndicat des services publics lance une pétition qui récolte 300 signatures. Suite à quoi la direction des ressources humaines des HUG a donné rendez-vous à Monsieur Drissi ce mercredi 13 mars. Pour lui proposer un stage ?

Séverine Chave



Les Vrèves

Perte mais profit

Les plus vieux avaient enfin réussi à s'adapter, et déjà c'est foutu : Facebook devient ringard. C'est du moins ce que révèle le rapport annuel d'activités du réseau social : *« Nous sommes conscients que nos utilisateurs, et en particulier les plus jeunes, ont un engagement moins fort sur notre site et que cela profite à d'autres services et plateformes comme Instagram. »* Instagram, que Zuckerberg, le boss de Facebook, a racheté l'an dernier pour la modique somme d'un milliard de dollars. Ça tombe bien.

Foncièrement malhonnête

Ces derniers temps, de nombreuses entreprises ont reçu un mail prétendument envoyé par le registre du commerce, qui vend une inscription à 20 balles par mois pour deux ans. Cet envoi n'est autre qu'une nouvelle arnaque parmi les milliers d'autres qui pullulent sur la Toile. Mais comme le courrier électronique arbore les armoiries de la Confédération, un certain nombre de pigeons s'y sont fait prendre. Ils peuvent faire une croix sur leur fric.

Baettig II, le retour

Sèchement viré du Conseil national par les électeurs jurassiens en 2011, l'ineffable psychiatre identitaire UDC Dominique Baettig n'a manifestement pas renoncé à diriger le pays. Faute de siéger sous la Coupole, il a usé du droit de pétition dont disposent toutes les personnes résidant en Suisse, y compris les étrangers et les enfants, pour soumettre une requête au Parlement.

Détail navrant, Dominique Baettig est le seul et unique signataire de sa pétition. Laquelle, déposée à Berne le 6 septembre 2012, réclame que la Suisse *« postule pour un statut d'observateur auprès du Mouvement des pays non alignés (MNA) »*. Motif : la Confédération helvétique *« doit retrouver une position indépendante plus crédible »*, qu'un rôle d'observateur au MNA, à défaut d'une adhésion, lui assurerait.

La Commission de politique extérieure du National s'est penchée sur cette grave question le 14 janvier 2013. Verdict : par 15 voix contre une, elle propose de ne pas donner suite à la pétition Baettig. Elle considère en effet que, la Suisse participant déjà aux rendez-vous du MNA en tant qu'invitée, il ne lui apporterait rien de devenir un Etat observateur dans ce machin. A son tour et pour des raisons parfaitement identiques, la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats a opté pour le rejet pur et simple de la pétition, à l'unanimité. Précisons que chacune de ces deux commissions compte des parlementaires UDC, qui manifestement n'ont pas daigné appuyer les propositions visionnaires de leur cher camarade jurassien. Dominique Baettig n'a plus qu'à créer son propre Mouvement des non-alignés, avec lui-même pour membre unique.

Laurent Flutsch

Test à claques

La croix et la manière

Education sectuelle Une école enseigne l'art d'ouvrir son cœur à Dieu. Ou à la Licorne. Ou à qui on veut.



Mercredi 6 mars. Le spectre d'une soirée creuse et le vide télévisuel menacent. En quête d'une occupation plus consistante, consultons le site internet Temps libre, bible des loisirs culturels. Tiens ? A Sion, l'Ecole de la Rose-Croix d'Or propose la dernière séance d'un cycle de conférences. Thème : « L'Ecole de la Rose-Croix d'Or et sa tâche actuelle ». Chiche !

Débarquée du train, j'erre dans la métropole valaisanne pour entrer enfin, en transe et avec vingt minutes de retard, dans ce qui ressemble à la salle d'attente d'un cabinet d'acupuncture. Une femme outrageusement avenante me reçoit et m'invite à prendre place parmi les six personnes assises en rond autour de l'orateur (disons Régis) qui, debout derrière son pupitre en carton, débite les théories fous-y-tout de son *« Ecole gnostique transfiguristique »* (si vous ne pigez pas, c'est bon signe). Entre louches d'islam, d'hindouisme, de judaïsme et de bouddhisme, gelée de traditions « celte » et taoïste, jus de philosophies antiques, les Rose-Croix ont bien compris qu'en religion comme en cuisine, le meilleur moyen de plaire à tout le monde est encore de mettre un peu de tout. Licornes, sphinx, chakras, champs magnétiques, aura, chandelier à sept branches, Saint-Graal, tout ce qui rentre fait sens.

> **L'important, c'est la rose**

Après quelques tirades peu inspirées, Régis ouvre la discussion. L'un des participants s'interroge gravement sur le concept d'*« auto-franc-maçonnerie »* évoqué dans la conférence. Il s'agit, lui répond-on en substance, de se démerder soi-même. Et on applique illico la recette : comme il a l'air plutôt tourmenté, on lui propose de se décentrer et d'être spectateur de sa souffrance, car *« dans son cœur, au centre de son être, sommeille un bouton de rose, le Soi véritable, plongé dans l'inconscience et qui n'a pas encore pu s'épanouir »*. Ainsi retrouvera-t-il en lui l'homme *« d'avant la Chute »*. Ça lui fait une belle jambe.

Vient alors le moment que, semble-t-il, tout le monde attendait : l'entrée dans le temple. Lieu saint, lieu de recueillement et de silence. Régis rappelle, en me jetant un regard en coin, que les sept séances précédentes étaient une préparation à une telle bénédiction. Son collègue, moins vétilleux, m'ouvre les portes du sanctuaire. Déception : pour une école des Mystères, rien de bien secret ici… Juste une pièce austère, genre salle de classe, avec une croix idoine. Une belle femme, la soixantaine, qu'on imagine bien adresser ses salutations au soleil en buvant du jus de betterave, prend alors la parole. Elle explique, en long et en large, les symboliques liées à l'emblème de la Rose-Croix d'Or : un triangle dans un carré dans un rond. Je n'en retiens qu'une chose : les quatre coins du carré symbolisent la direction unique vers laquelle doit tendre notre quête. Bon. Là-dessus, un adepte entame un morceau de flûte basse.

Sur les sept personnes présentes à cette « conférence », nous ne sommes que trois à n'être pas élèves de l'école. Au moment de clore la soirée, on nous convie à la séance du mercredi suivant : « L'homme est un magicien qui s'ignore ».

C'est vrai, quoi, la vie manque de magie. Même à l'Ecole de la Rose-Croix d'Or, l'ennui est au rendez-vous : pas de leader charismatique qui tente de m'engrosser, pas de sacrifice, pas de messe occulte ni de suicide collectif à l'horizon. Les sectes ont vraiment perdu leurs fastes d'antan.

Sasha Durant

Agenda culturel

Pourquoi diable le site Temps libre, qui se proclame « l'agenda culturel de Suisse romande », annonce-t-il de telles manifestations à base de foutaises ésotériques et de prosélytisme sectaire ? Quel rapport avec la notion de culture, sinon un rapport foncièrement antagoniste ? Voilà qui, faute de mieux, permet au moins de s'interroger à loisir.

L'hypocrisie ne connaît pas la crise

Serment d'hypocrite Qui est hypocrite et qui ne l'est pas ? Une recherche creuse le sujet et découvre que les hypocrites, c'est les autres.

Savez-vous reconnaître un hypocrite ? Comme personne n'est très enthousiaste à l'idée d'endosser le rôle d'Orgon – la ridicule victime du Tartuffe de Molière –, il y a peu de chances que l'on réponde « non » à cette question. Pourtant, les faux derches, fourbes, baratineurs et autres jésuites ne manquent pas : c'est donc qu'il y a autant de dupes pour leur permettre de prospérer. Il serait donc salutaire de savoir comment repérer un hypocrite et éviter ainsi de se faire rouler dans la farine. Existe-t-il une formule infaillible ? Hélas non. Si l'hypocrisie a été décriée et combattue depuis la nuit des temps par d'innombrables penseurs, peu sont ceux qui se sont sérieusement penchés sur la question. Résultat : on ignore encore largement ce qu'est l'hypocrisie et ce qui est perçu comme de l'hypocrisie.

Tout le monde est certes d'accord pour dire que l'hypocrite est celui qui pratique le contraire de ce qu'il prêche, c'est-à-dire qu'il y a une incohérence entre ses soi-disant principes et son comportement. L'hypocrite est donc inauthentique, il trompe son monde intentionnellement et généralement agit par pur intérêt personnel. Mais ça, c'est la théorie. Dans la pratique, il y a quelques complications. Par exemple, l'hypocrite sait-il forcément qu'il est un hypocrite ? La faiblesse de caractère et le manque de volonté comptent-ils pour de l'hypocrisie ? Le mensonge est-il nécessaire dans l'hypocrisie ? Pour le savoir, il n'y a pas vraiment d'autre moyen que de sonder des gens. C'est ce qu'ont fait des chercheurs de l'Université de l'Ohio : ils ont fourni à près de 1000 personnes une flopée de petits scénarios dans lesquels une personne devait être jugée comme hypocrite ou non. Les résultats tranchent quelque peu avec certaines conceptions de l'hypocrisie. D'abord, un hypocrite peut être parfaitement sincère : du moment qu'on dit aux autres de ne pas se comporter comme soi, même si on avoue et déplore son propre comportement, on sera perçu comme un hypocrite. Ensuite, l'hypocrisie est fonction de la répétition d'un acte et du statut de l'individu : un hypocrite est celui qui fait *souvent* le contraire de ce qu'il dit, sauf s'il est une autorité morale, comme un prêtre, auquel cas la moindre transgression suffit à le tartuffier. La faiblesse de caractère n'excuse donc pas toujours l'hypocrisie. Bien plus, un hypocrite ne sait pas forcément qu'il est un hypocrite : un homosexuel qui tient des propos homophobes est perçu comme un hypocrite même s'il l'ignore ou n'a pas encore réalisé qu'il est gay.

Enfin, si un comportement *a priori* hypocrite conduit à quelque chose de bien, par exemple un employeur raciste qui engagerait un étranger pour se faire bien voir, alors il sera perçu comme nettement moins hypocrite que le cas inverse, par exemple un militant antiraciste qui exclurait les étrangers de son groupe.

L'étude n'est qu'une première exploration des conceptions « populaires » de l'hypocrisie. Il est sans doute urgent d'étudier ce concept plus rigoureusement. Qui sait ? Les boîtes pharmaceutiques, qui ne travaillent que pour notre bien, finiront peut-être par trouver un remède…

Sebastian Dieguez

Hypocrisy : what counts ? Alicke et al. Philosophical Psychology. A paraître.

LES HYPOCRITES NE SONT PAS TOUS POLITICIENS …

DEBUHME

Info lecteur

La Redoute, ça craint

Très agacée par le flot de publicité noyant son quotidien, Violette pensait avoir pris toutes les mesures possibles pour ne plus être importunée. Après avoir rageusement collé sur sa boîte aux lettres l'autocollant « Pas de publicité, merci », s'être désabonnée de chaque site internet qui s'obstinait à lui envoyer des réclames et avoir fait suivre son numéro de téléphone de la précieuse petite étoile, elle se croyait à l'abri.

Reader's indigeste

Jusqu'à ce qu'elle reçoive, insidieusement glissée dans un colis de vêtements commandés à La Redoute, une lettre du Reader's Digest. Sur l'enveloppe, les mentions *« Attention, contenu important, ouvrir de suite »* et *« Ci-joint documents officiels »*. A l'intérieur, un acte de certification, qui ressemble au diplôme d'une prestigieuse université américaine, annonce à Violette qu'elle a été sélectionnée pour prendre part au tirage au sort d'une cagnotte de 780 000 francs. Les promesses de ces concours à la gomme, Violette connaît ça par cœur. Curieuse, elle aimerait tout de même savoir comment Reader's Digest peut proposer à longueur d'année des cagnottes aussi somptueuses sans faire naufrage. La réponse est sous son nez, en petits caractères : le fameux tirage au sort n'aura lieu qu'en 2015.

Autrement dit, durant les deux ans à venir au moins, l'entreprise pourra la bombarder de réclames et tenter de lui fourguer des machins à coups de procédés frisant la vente forcée. Reader's Digest n'a pas volé son titre de *« leader mondial du marketing direct »* !

Courroucée, Violette contacte La Redoute, manifestement complice, et demande comment il se fait que Reader's Digest profite ainsi de son fichier d'adresses. La réponse est assez sèche : *« Madame, ça ne vous regarde pas ! »* Ben si, justement.

Sasha Durant

Password123456

Maux de passe Neuf dixièmes des internautes protègent leurs données derrière une porte ouverte.

Avec l'invasion du numérique dans notre vie, nos mots de passe ont pris une importance considérable. Grâce à ces quelques lettres ou chiffres, il est désormais possible d'usurper une identité, d'accéder à un compte bancaire, de consulter l'entier des données personnelles d'un(e) internaute. Et bientôt peut-être d'entrer dans sa maison, de vider son frigo et de le (la) cocufier dans ses draps. Il y a donc lieu de se barricader sérieusement sur la Toile.

Pourtant, près d'une personne sur quatre inscrit simplement, en guise de clé de sécurité, son prénom, sa date de naissance ou la combinaison « password123456 ». Un autre quart choisit l'un des 100 mots censés être originaux, mais qui sont utilisés par tout le monde. Parmi ceux-ci, « sesameouvretoi », « ninja », « dragon », « welcome », « football », « jesus », « jetaime » ou encore « monkey ». Grâce à des logiciels très simples qui testent à la suite ces combinaisons, on peut donc pénétrer facilement dans les comptes web de la moitié des utilisateurs.



Coureuil

C'est certes inquiétant. Mais ce qui l'est encore plus, c'est qu'il soit possible de publier ce compte rendu… Ça signifie en effet que les organisations ayant mené ces études sur les mots de passe ont été capables d'accéder à un nombre de données confidentielles suffisant pour en tirer des statistiques !

Autrement dit, il ne doit pas être bien compliqué de consulter les bases de données des abonnés de certains grands sites afin de découvrir qui utilise quel mot de passe. Ensuite, puisque la grande majorité des internautes inscrit le même mot de passe pour tous les sites, il est facile de franchir les barrières de sécurité sans se faire remarquer.

Concrètement, à moins d'utiliser un mot de passe très compliqué et différent pour chaque site sur lequel on est inscrit, on est aussi vulnérable que si l'on cachait les clés de sa maison sous le paillasson. Avec sa carte de crédit, son courrier confidentiel, la liste de ses goûts et penchants personnels ainsi que les photos de ses ébats intimes.

Jonas Schneiter



Audience en correctionnelle dans un tribunal d'arrondissement. Noms fictifs mais personnages réels et dialogues authentiques.

« Mais il m'avait dit que c'était légal ! »

Monsieur Gorani est accusé de conduite en état d'ébriété qualifiée et de paris professionnels.

– D'abord, l'inculpation la plus simple, déclare la magistrate. ***Vous avez été interpellé à 5 h du matin alors que vous conduisiez sous l'influence de l'alcool, à un taux d'environ 0,9 pour mille.***

– Je reconnais, j'avais un peu bu, je paierai l'amende.

– Passons à l'affaire des paris. Dans vos déclarations à la CFMJ (Commission fédérale des maisons de jeu), ***vous avez reconnu être en charge du restaurant où ont été saisis deux ordinateurs servant à faire des paris footbalistiques.***

– Mon client n'était dans ce restaurant qu'en qualité d'expert, il n'était pas le gérant, intervient son défenseur.

– Hein ?

– C'est simple, explique l'avocat ; ***durant six semaines, Monsieur Gorani a dirigé l'établissement pour voir s'il était rentable. Il l'a fait pour rendre service à une amie qui envisageait de reprendre ce restaurant. Mais il n'était pas responsable des lieux, il testait juste le terrain.***

– Durant cette période il était salarié ? Et après il a repris le restaurant ? demande la juge sceptique.

– Non, il rendait service gratuitement et c'est son amie qui l'a repris durant quatre mois, puis elle a dû fermer.

– Et lors de la réouverture, ils géraient ensemble le resto, non ?

– En effet, mais après quelques mois ils ont aussi dû fermer.

– Ce qui n'explique pas pourquoi il prétend qu'il n'était pas responsable de fait du resto, et donc des machine de paris.

– Je m'occupais juste du bar, pas des appareils, je ne savais même pas à quoi ils servaient ! intervient l'accusé.

– Mouais, grogne la magistrate, ***vous touchiez quand même 4% des bénéfices.***

– Exactement, je ne touchais que 4%, ce qui n'est rien, le reste allait dans la poche de l'ancien proprio qui gérait ces deux machines. Et il m'avait d'ailleurs dit que c'était légal !

– Votre défense, c'est « je savais rien et on m'avait juré que c'était honnête » ? Soit vous êtes très naïf, soit…

– Je ne suis pas naïf, réplique Monsieur Gorani vexé ; ***ce n'étaient juste pas mes affaires. D'ailleurs je n'ai jamais organisé des jeux d'argent.***

– Vraiment ? Pourtant, selon la CFMJ, vous avez déjà été impliqué dans des affaires de paris professionnels.

– C'était rien, cette affaire, juste des gens qui se détendaient en jouant au poker ou au rami dans le centre culturel dont je m'occupais.

– En fait, vous n'avez jamais de chance, sourit la juge. ***Et maintenant que le bistrot a fermé, vous faites quoi ?***

– Je suis gérant d'un autre bar.

– Eh bien, on espère que celui-ci ne va pas non plus devenir, par hasard, un lieu de paris professionnels…

Reconnu coupable, Monsieur Gorani est condamné à 20 jours-amende à 30 francs et à 1000 francs d'amende. Les frais de justice (2363,25 francs) sont à sa charge.

Lily


Trône papal
les cardinaux s'isolent
habemus papyrus ??!
Pigr


FAUT SOUFFRIR POUR ÊTRE BEAU AUX YEUX DE DIEU ET SYMPA À MES YEUX !


LE SAINT-ESPRIT AU TRAVAIL.
HABEMUS PAPAM ?
SALETÉ DE BESTIOLE !


BON... ELLE VIENT CETTE FUMÉE BLANCHE ?
TUNIS
VATICAN
PRESSE
LARGE


VASELLA FUIT AUX USA
OUIIIIIIIN
JE NE COMPRENDS PAS...
JE LUI AI JUSTE DEMANDÉ SES BILLETS...
PITCH


VASELLA QUITTE LA SUISSE POUR
LE RÊVE AMÉRICAIN !
VOUS CONNAISSEZ LE CANCER ?
HOMME MÉDECINE


UNE MAUVAISE PASSE POUR UELI MAURER
CONTRAT D'ACHAT GRIPEN


2 ANS APRÈS FUKUSHIMA, LE LOBBY NUCLÉAIRE REFAIT SURFACE
...
?
BRRRRRRR..

Quand faut y aller, faut y aller

Les théories du professeur Junge Cette semaine : comment l'appel du devoir et le sens des responsabilités peuvent pousser à des sacrifices inutiles.

L'ancien président français Nicolas Sarkozy a déclaré dans un entretien qu'il n'avait aucune envie de se représenter un jour à une élection, mais qu'il serait peut-être obligé de le faire, par devoir, *« parce qu'il s'agit de la France »*. Un tel sens des responsabilités laisse pantois et admiratif. Quelle abnégation ! Parce que bon, quand ça vous dit rien, c'est quand même une sacrée barbe que d'être président de la République.

Cet état d'esprit, que nous appellerons la « contraintuistique », consiste à endosser des charges rébarbatives (président d'un pays, patron d'une multinationale, généralissime en chef), car l'on y est obligé par un devoir moral supérieur. A ne pas confondre avec l'ambition, qui consiste à convoiter avidement des positions enviables (président d'un pays, patron d'une multinationale, généralissime en chef) pour des raisons purement égoïstes. Ou avec l'envie, qui est un sentiment indigne des hommes de haut rang.

La contraintuistique permet de conférer de la grandeur d'âme à des comportements autrement discutables. Ainsi le goinfre qui s'empiffre à longueur de journée de pâtisseries par envie est assurément un misérable. Par contre, celui qui goûte peu les douceurs, mais engloutit cependant les gâteaux à la pelle par devoir (par exemple pour liquider un excédent de la production nationale) mérite les louanges. De même, on ne peut avoir que du mépris pour la personne veule qui fréquente les prostituées pour assouvir ses pulsions sexuelles. Alors que celui qui n'aime pas ça, mais a tout de même recours à leurs services par devoir (par exemple pour leur permettre de gagner de l'argent) est un authentique gentleman.



Toutefois, on pourrait quand même se demander si Sarkozy ne serait pas un peu un cornichon sur les bords. Parce qu'il est à nouveau prêt à immoler son auguste personne sur l'autel du bien commun alors qu'il y a visiblement plein d'autres contraintuisticiens qui se bousculent au portillon. Et que lui, il a déjà donné. Flûte, quoi, c'est pas toujours aux même de se taper tout le travail ! En tout cas, il est réjouissant de constater qu'en France le sens du devoir est une notion autant répandue dans la classe politique. Tandis qu'en Suisse il n'y a que de vils ambitieux prêts à tout pour décrocher un poste.

Professeur Junge, phare de la pensée contemporaine

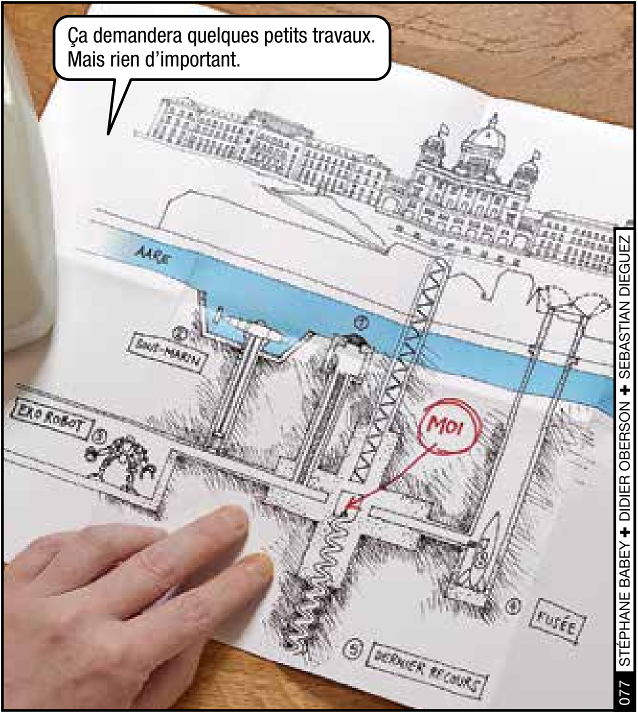
Le 8e conseiller fédéral

Depuis son bunker sous le Palais fédéral, il dirige dans le plus grand secret le Gouvernement helvétique.





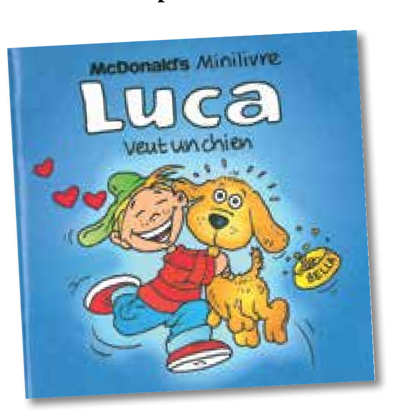






A McDonald's

Société à responsabilité limitée



Cher McDonald's,

Qu'à plus ou moins long terme vous vous proposiez de dégoûter nos enfants de manger est une chose. Qu'il se trouve des parents suffisamment irresponsables pour faire ingurgiter des tas de saloperies à leur progéniture en est une autre. Mais que désormais vous tentiez de vous substituer à ces inconscients géniteurs en voulant faire l'éducation de leurs mômes, là, franchement, vous dépassez les bornes.

J'en veux pour preuve cette brochure que vous distribuez généreusement (?) aux petits anesthésiés des pupilles gustatives et qui, sous le titre «Luca veut un chien», se propose de leur expliquer à quel point adopter un toutou peut s'avérer difficile, voire carrément astreignant.

Le titre, d'abord: ne vous rappelle-t-il rien? Un drame déjà vieux de dix ans et non encore résolu du côté du Valais? Blague de mauvais goût (!) ou ignorance crasse, peu importe, c'est nul !

Les pages intérieures, ensuite: un chien qui, par la grâce d'un français mal fichu, devient une chienne, qui pisse sur un album photos, se fait les dents sur une paire de baskets, qui réveille le chérubin trop tôt le matin et que l'on finit par rendre à sa vieille propriétaire en se promettant de ne jamais en avoir un à résidence. Bravo !

Désolé, cher McDo, vous ne ferez pas manger de ce pain-là à mes enfants.

Roger Jaunin

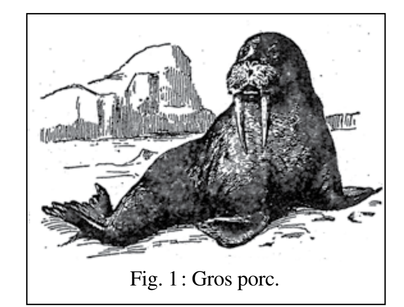


Cercle vicieux

Comme tous les animaux, les singes sont des cochons. Ils se livrent sans retenue à des pratiques répugnantes et honteuses telles que la copulation, ils se touchent en public et ils s'exhibent complètement à poil. Devant leurs enfants, en plus. On en déduit que le règne animal est pornographique. Soit dit en passant, le végétal ne vaut guère mieux, avec ses étamines lubriques dressées sans la moindre pudeur, ses pistils concupiscents, ses corolles ourlées, humides, ouvertes, le tout affiché dans une monstrueuse obscénité.

Mais revenons à nos moutons, à savoir les singes. L'homme (mâle et femelle) étant de la famille, il a forcément hérité de leurs abominables vices. N'y a-t-il pas, parmi ses lointains ancêtres, une espèce tellement libidineuse qu'on l'a baptisée, sans équivoque, *homo erectus* ? Et que les paléontologues, anthropologues et autres désaxés ne viennent pas prétendre qu'une telle dénomination ne désigne rien d'autre, en réalité, qu'un hominidé ayant adopté la station debout pour marcher ! A d'autres ! *Homo erectus*, ça dit bien ce que ça veut dire, et ce que ça veut dire est tout ce qu'il y a de choquant.

Et puis de toute façon, même si ce nom n'avait rien de sulfureux, il n'en resterait pas moins vrai que tous ces sauvages des origines préhistoriques se comportaient certainement comme les pires des animaux, se promenant tout nus et se culbutant à qui mieux mieux dans la savane africaine sans même éteindre la lumière.


Fig. 1 : Gros porc.

Le pire, c'est que toutes ces horreurs n'étaient hélas que le prélude à des égarements plus coupables encore. Car enfin, en s'accouplant comme une bête et en se livrant à des attouchements génitaux qu'on ose à peine évoquer sans défaillir d'effroi, l'hominidé préhistorique ne faisait que suivre le déplorable exemple des autres espèces vivantes, affreusement portées sur le sexe par conformité avec la nature, laquelle est par essence impudique et dévoyée. A l'extrême rigueur, ça pourrait être excusable.

Mais en évoluant, les humains ont malencontreusement subi une augmentation du volume cérébral, jusqu'à ce que leur cerveau atteigne des capacités tout à fait uniques. Seuls parmi les animaux, ils ont développé des aptitudes à la pensée abstraite et pire encore, à l'imagination. Ainsi ont-ils aggravé leur cas en ajoutant, à la pratique éhontée du sexe physique, la perversité de l'érotisme. Se distinguant des singes et de toutes les autres créatures vivantes, l'être humain s'est mis à rechercher frénétiquement la variété des plaisirs, à aiguillonner ses désirs en usant de son imaginaire, à inventer des jeux libertins, à cultiver le fantasme.

Les Grecs et les Romains, parmi d'autres bandes d'obsédés antiques, succombèrent ainsi aux pires pulsions avec pour but de se procurer autant de jouissance que possible. Ces pervers considéraient, en gros, que tout ce qui peut donner du plaisir est bon. Une telle abomination frise l'insoutenable.

Mais le pire était à venir : après l'Empire romain, l'Eglise imposa un tabou général sur le sexe. Ce qui bien sûr ne fit que stimuler la déviance en y ajoutant la frustration et la fascination de l'interdit. Tout ou presque devint obscène, donc coupable, donc irrésistible. D'où, à terme, l'essor forcé d'une industrie du porno.

Aujourd'hui, l'Eglise relâche l'étreinte : elle n'est plus guère en mesure de brider et donc d'exacerber les penchants humains. Mais une députée féministe européenne a pris le relais en voulant prohiber la pornographie sur internet. Les effets n'en sont hélas que trop prévisibles : nouvel interdit, nouvelles frustrations, nouveau terreau fertile pour le fantasme et la perversion. Jusqu'où l'espèce humaine ira-t-elle dans sa quête effrénée du vice ?

Laurent Flutsch

Bénédicte





Des expos

Procréation artistique

Le Flux Laboratory, un espace de création et de rencontre à Carouge, accueille l'exposition *Holydaughters* qui regroupe les productions d'une jeune artiste s'exprimant par la sculpture, la vidéo, la photo et les performances. Prune Nourry, c'est son nom, concentre son activité autour d'un thème pesant et engagé: l'avortement sélectif des filles en Inde et en Chine, qui conduit aujourd'hui à des excédents considérables de mâles majoritairement condamnés au célibat. Pour l'Inde, elle a réalisé des sculptures hybrides ou ambiguës, avec des corps de jeunes filles anorexiques et des têtes de veaux, qu'elle a exposées un peu partout dans les rues, filmant les réactions des passants dans un pays où *« les vaches sont sacrées, pas les femmes »* ! Elle a aussi organisé la procession d'une statue géante à Calcutta, espérant sensibiliser les chalands à la triste cause des femmes locales. En Chine, Prune a confectionné rien moins qu'une « armée » de petites filles disparues, en Terra-cotta, inspirée de celle qu'avait fait enterrer l'empereur Qin. Un travail colossal pour des thèmes qui comptent pour Prune.

André Langaney

***Holydaughters*, de Prune Nourry, Flux Laboratory, Carouge, jusqu'au 28.03, www.fluxlaboratory.com**

Albert redécouvert

Pudique, discret, calme, le Genevois Albert Schmidt a laissé une empreinte légère mais indélébile dans l'art helvétique. Diplômé de l'Ecole des arts industriels et des beaux-arts de Genève, le peintre a eu comme ami et mentor Ferdinand Hodler. Très vite admiré pour son talent, il a participé à de nombreuses expositions collectives aux côtés d'artistes de renom avant de reprendre l'entreprise familiale et de ne plus se consacrer à la peinture qu'à titre de détente.



Ses toiles, qui encensent avec réalisme et poésie la nature, évoquent une indéniable affection pour la Suisse, ses habitants et sa terre. Des arbres gracieusement ébouriffés par le vent ou des montagnes menaçantes et attirantes l'inspiraient autant que des paysannes sensuellement fortes ou encore une boudeuse gamine en robe bleue à froufrous. Des sujets du quotidien tracés sans concession mais avec admiration.

Cent trente ans après la naissance d'Albert Schmidt, le Musée de Payerne lui rend hommage à travers une exposition riche et peaufinée. Un peintre oublié dont on va se souvenir.

Alinda Dufey

***Albert Schmidt (1883-1970)*, Musée de Payerne, jusqu'au 16.06.**

Brouillon de culture

ANGOISSER De Médée à Fukushima en passant par la crainte et l'inconscience, une réflexion sur les forces invisibles et les catastrophes qui donnent froid dans le dos.
Un spectacle radioactif. *Médée/Fukushima*, texte de Yoann Moreau, mise en scène de Patrice Gorgerat, Théâtre Arsenic, Lausanne, du 15 au 24.03.

EXPÉRIMENTER Un poète-musicien, une réalisatrice et une chorégraphe réunis le temps d'une confrontation artistique.
Un film en musique. *EK'NEYE*, création multimédia, Temple allemand, La Chaux-de-Fonds, 15 et 16.03 à 20 h 30.

CONTEMPLER En parallèle au 6e Festival de films de Martigny visages, le Manoir de Martigny présente une exposition qui, tel un arrêt sur image, prend le temps. *Une poétique du temps*, Manoir de la Ville de Martigny, jusqu'au 31.03.

ÉCOUTER Sorti en 2011, son album *Maraboute-moi* l'avait classée d'entrée parmi les plus sérieux espoirs de la chanson d'expression française. Dans le cadre du festival Voix de Fête, et pour fêter les 10 ans de la Fondation BEA, Ludiane Pivoine est ce vendredi sur la scène du Théâtre de Carouge, Salle Gérard Carrat. Coplateau avec Loraine Félix et Gingoa. Autres dates sur www.ludianepivoine.com

DÉGUSTER Un peu Boby Lapointe et beaucoup lui-même, « L'homme qui parle aux oreilles des 2 CV » – *dixit* Sarcloret –, le Bel Hubert, sa vache et lui se donnent en spectacle à la Grange de Culliairy, à Sainte-Croix (13.03) et dans le cadre du Festival de bistrots, à Delémont (29.03). www.belhubert.ch

Des cédés

Quelle audace !



Surtout ne pas se fier aux apparences, tendre l'oreille, saisir chaque accord, chaque mot. Aline Chappuis n'est sûrement pas cette femme fragile que nous rapporte l'image et que pourrait laisser supposer un filet de voix aussi léger que la plume. Les textes qu'elle écrit, ou qu'elle cosigne avec Alain Nitchaeff, Stéphane Borgeaud ou encore Ludiane Pivoine, celui qu'elle emprunte à David Tschopp, appartiennent tous à ces instants de vie qui sont autant de moments forts, de moments vrais. A chaque détour de rime cette femme-là nous livre un peu d'elle-même, de ses doutes, de ses peurs, mais également de ses besoins, ses envies, ses espoirs.

Première livraison de cette auteure-compositrice-interprète valaisanne, *Un fil d'audace* nous révèle une artiste complète et dont on peut raisonnablement penser qu'elle nous offre là beaucoup mieux qu'un coup d'essai.

Roger Jaunin

***Un fil d'audace*, d'Aline Chappuis. 11 titres. Vernissage de l'album le 30.03 au Théâtre Interface, à Sion. www.unfildaudace.ch**

Gare aux grilles par Végé

Solution de la semaine précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	D	U	R	R	E	N	M	A	T	T
2	E	T	O	U	P	E	■	S	I	R
3	M	I	N	D	E	R	■	S	R	I
4	O	L	E	■	L	E	V	E	E	■
5	C	I	O	■	L	I	O	N	N	E
6	R	S	■	L	A	D	■	E	T	N
7	A	I	■	I	T	E	R	E	■	T
8	T	O	T	T	I	■	O	■	U	R
9	I	N	T	R	O	D	U	I	R	E
10	E	S	S	E	N	C	E	R	I	E

Un film

40 ans et pan dans les dents !

Coup de barre L'âge ne ménage personne et fait quelques ravages dans *40 ans, mode d'emploi*. C'est la crise? Oui, mais de rire…

Chez les marins, on passe les quarantièmes rugissants pour atteindre le cap Horn, chez les cinéastes, on dépasse le cap Pop-Corn pour toucher les quarantenaires mûrissants (ou presque)… Judd Apatow, référence de la comédie US pour certains esprits portant peu portés sur la gaudriole, qui signe, à 45 ans, *40 ans, mode d'emploi*, mène bien sa barque, quitte les rivages du film pour ados à la cool et plonge dans les eaux plus tumultueuses du cinéma pour adultes qui rament, qui coulent.

Dans *40 ans, mode d'emploi*, sa quatrième réalisation après *40 ans, toujours puceau*, *En cloque, mode d'emploi* et *Funny People*, Apatow s'offre bien quelques plages vulgaires (Jean-Marie Bigard, sors de ce corps !), mais elles n'arrivent pas à masquer la subtilité de l'ensemble. Car si cette crise de la quarantaine mettant en scène une famille tout ce qu'il y a de plus ordinaire – un homme, sa blonde, deux filles qui se chamaillent, des amis parfois un peu lourds, des parents envahissants ou absents – fait rire, ce n'est pas en jouant de la grosse caisse, c'est en se fiant à son écriture, remarquable, parfois franchement hilarante, à ses personnages qui, sous leurs oripeaux caricaturaux, sont bien des figures du réel, à sa façon de poser sur le mode comique des questions sérieuses sur le couple et nos névrotiques dysfonctionnements.

Cela n'a pas toujours été le cas, mais sur ce coup-là, on est à la fête, avec, cerise sur le gâteau, une Megan Fox en bombe anatomique et autoparodique. Apatow est devenu épatant !

Bertrand Lesarmes

***40 ans, mode d'emploi*, de Judd Apatow, avec Paul Rudd, Leslie Mann. Durée: 2 h 13. En salles.**

Des védés

Argonautes

Les Oscars ne couronnent que très rarement de bons films, englués qu'ils sont dans leur rhétorique de bons sentiments. Dans ce contexte, la victoire d'*Argo* est une vraie et très bonne surprise. Les éléments réels qui ont mené à l'exfiltration de plusieurs citoyens américains lors de la crise iranienne de 1980 sont évidemment adaptés à l'écran et nul ne peut affirmer que les choses se sont passées même approximativement comme dans le film.
Mais en dehors de toute propagande pro-américaine, il reste un opus dont l'inspiration évidente est *Les hommes du président*, avec sa rigueur documentariste, son scénario abouti et son calme presque angoissant. Personne ne court, rien n'explose et pourtant certaines scènes presque totalement immobiles créent un suspense haletant.
Sans compter que la morale du film est finalement tout aussi intéressante : les Américains s'en sortent toujours, car ils ont inventé Hollywood. Pas faux, pas faux…

Michael Frei
Karloff, films cultes, rares et classiques, Lausanne

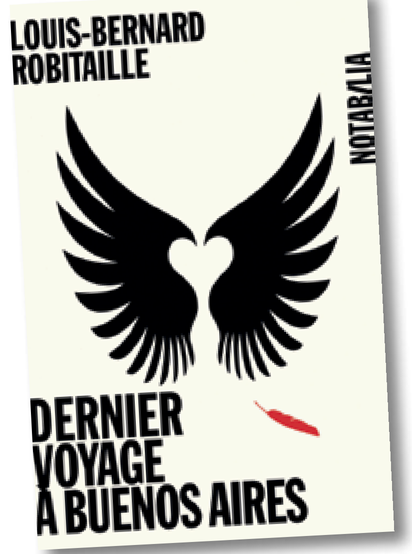


***Argo*, de Ben Affleck, 2012, Warner, VF et VOST, DVD et Blu-Ray, 120 min.**

Un livre

Faim de vie

En apprenant sa cécité proche, Jefferson Woodbridge, écrivain désillusionné, décide de partir mourir à Buenos Aires. Dès les premières pages, tout se déroule comme dans un rêve. D'une part, une série de flash-back révèle petit à petit la femme qui constitue à la fois l'axe et le centre du roman: Magdalena, figure étrange et presque insaisissable, à l'existence troublée et troublante. De l'autre, Woodbridge reconstitue, à la première personne, l'histoire de ce chassé-croisé incessant.



Articulé autour de leurs rencontres, le récit rebondit d'année en année et de pensée en pensée, auxquelles se mêlent culpabilité, remords, résignation et évocation d'un bonheur passé. La proximité de la mort, omniprésente, imprégnant l'atmosphère, ajoute à l'univers ouateux du souvenir. *Dernier voyage à Buenos Aires* est un écrit sur l'écriture, un roman aux teintes picturales, le récit-portrait d'une femme évanescente et des illusions perdues. Un livre à l'univers obsédant que l'on a du mal à refermer avant la fin.

Séverine Chave

***Dernier voyage à Buenos Aires*, de Louis-Bernard Robitaille, Editions Notabilia, 215 pages.**

Zoom avant sur l'info

C'est la cherté qui se fout de l'hôpital



Il est question ici de « champ lexical ».
Quand Zola, contemporain de Jules Verne, fait descendre les mineurs au charbon, il parle de puits qui *« engloutissent une autre charge d'hommes »* et les dévorent *« d'une gueule plus ou moins gloutonne »*. Tous ceux qui lisent *Germinal* comprennent que la mine se nourrit des efforts des pauvres qui vont y travailler et y mourir alors qu'en temps normal le travail, c'est la santé. Contraste.
Les infos matinales de la RTS du 7 mars dernier ont consacré la moitié de leurs sujets aux soins hospitaliers en Suisse. Dans le champ lexical, on s'attendrait à voir « bien-être » ou « chouettes guérisons ». On a vu « concurrence » et « chiffre d'affaires ».

Ainsi dans le Jura : suite à l'entrée en vigueur du nouveau système de financement des hôpitaux, la facture a augmenté par rapport aux hospitalisations hors du canton. La solution envisagée par le chef du Service de la santé publique jurassienne, Nicolas Pétremand ? Encourager les malades à venir se faire soigner dans son canton. Certes, bien sûr, mais oui, on comprend, pourquoi pas, mais n'y a-t-il pas quelque chose de pourri au royaume de la Croix-Rouge si les professionnels de la santé sont contraints, pour motifs économiques, de considérer les patients comme des clients ? Une autre piste est de mieux répartir les compétences entre les différents hôpitaux, les glaires à Glaris, la gale à Saint-Gall et les mammographies au Tessin, un peu comme on se décide pour un restaurant exotique. Là encore, cette spécialisation ne répond pas aux objectifs premiers des prestations de la santé qui doivent offrir des services équivalents et de proximité.

Conséquence perverse, le président des chirurgiens suisses, Ralph Schmidt, explique dans la *Berner Zeitung* du 7 mars que, pour lutter contre la pression sur les coûts, *« on procéderait parfois à des opérations inutiles et les médecins n'envoient pas toujours les malades dans l'hôpital le plus approprié »*. Et une IRM à l'Hôpital universitaire de Zurich pour le monsieur qui s'est tordu la cheville !
On devine les excès que peut causer l'idée même de considérer les soins comme du business : une métastase des coûts qui ne profite qu'aux assureurs et au PIB. Et une société, paradoxalement et artificiellement, toujours plus malade.
Mais peu importe : il faut conclure avec sagesse et avec Jules Verne, contemporain de Zola : *« C'était un honorable praticien qui guérissait les malades de toutes les maladies, excepté de celle dont ils mouraient. »*

Stéphane Bovon

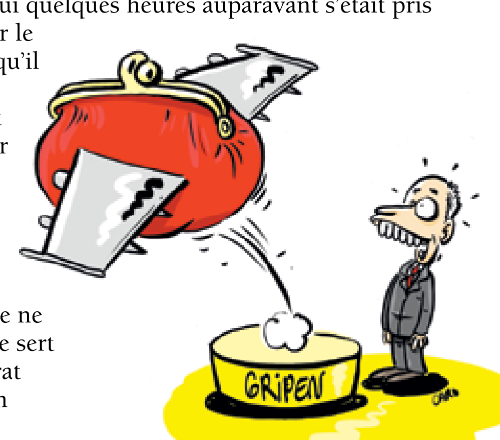
Rebuts de presse

Une deux fois

« Les messes basses du conclave commencent » titre en une la *Tribune de Genève* mardi 12 mars avant de traiter le sujet en page 3 sous la plume de Philippe Dumartheray.
« Les messes basses du conclave commencent » titre en une *24 heures* mardi 12 mars avant de traiter le sujet en page 3 sous la plume de Philippe Dumartheray.
Cherchez la différence.

Impayable

Ueli Maurer ne manque pas d'humour : invité, comme il est d'usage, à ouvrir le Salon de l'automobile de Genève (RTS, 07.03.13), le président de la Confédération s'est fendu d'un discours subtilement carrossé. *« Il n'est pas question de diaboliser la voiture »*, a-t-il affirmé, non sans courage, devant un parterre de gens férus d'automobile. Du reste, a-t-il précisé, *« l'auto, c'est le moteur de l'économie »*. Ha ha ha !
En passant, Ueli Maurer, qui quelques heures auparavant s'était pris une baffe parlementaire sur le dossier du Gripen, a noté qu'il est *« plus facile d'acheter une auto qu'un avion »*, trait d'humour très applaudi par les médias ébaubis.
Pourtant, Maurer n'a fait que dire l'évidence : une auto, on l'achète avec ses propres sous et non avec ceux des contribuables, elle ne coûte pas des milliards, elle sert à quelque chose et le contrat de vente n'est pas rédigé en anglais.



Ô doublage, ô désespoir !

Prise de langues Depuis des décennies, les doublages français censurent les séries américaines ou japonaises. Quelques exemples surréalistes.

Diffuser une série américaine en version originale sous-titrée ? Pour les chaînes francophones, c'est impensable : l'audience baisserait de 30%. Rien d'étonnant donc à ce que, depuis des décennies, on double à tire-larigot.
Pour ce faire, les chaînes se donnent tous les droits, cassant les budgets et crachant des versions françaises éclair et bon marché. Mieux, elles exigent des termes très consensuels, sans égards pour le sens ou pour la verdeur de l'original. Dans les années septante, les adaptateurs de *Starsky et Hutch* transformaient un « gay » en « mari volage ». Steven Carrington, notoirement homo dans *Dynastie* en v.o., se révélait « malade » en français.

Ça ne s'est pas amélioré depuis. Les « fuck » et autres « shit » se muent encore en « flûte ! ». Dans *Sex and the City*, les couilles deviennent des noix. Et les fans de *Dawson* peinent à se remettre d'un dialogue édulcoré sur ordre de TF1 : lors d'une scène de la version *made in USA*, une copine de Dawson lui demande combien de fois par jour il se masturbe. En langue de Molière, la même demoiselle lui demande… ce qu'il pense de sa couleur de cheveux ! De même, toutes les blagues sexuelles des personnages de *Friends* sont métamorphosées en gros gags beaufs.
Avec les séries japonaises, ce n'est pas mal non plus : le héros de *City Hunter* n'invite pas ses conquêtes dans des « love motels », mais dans des « restaurants végétariens » !
Cette pudibonderie des chaînes se complique parfois de purisme linguistique. Un malheureux adaptateur se souvient d'avoir dû bannir les mots « sandwich », « parking », « gangster » ou « stress » de ses traductions. Pour TF1, ils sonnaient trop anglo-saxon… Et si, pour faire moins anglo-saxon, nos télés diffusaient moins de séries américaines ?

Pierre-Pascal Chanel

Darc news

Daniel Darc, chanteur français rendu célèbre grâce au groupe Taxi Girl, doit se produire sur la scène du festival Voix de Fête le 16 mars prochain. C'est en tout cas ce qui est annoncé partout, sur le site web de l'événement, dans les bus genevois, sur les quelque 2000 affiches placardées un peu partout. Seul problème : il est mort depuis deux semaines. Si les nouvelles vont vite, la pub a parfois du mal à suivre.

Permis d'espérer

Si l'on en croit *20 minutes* (05.03.13), le succès aux examens pratiques du permis de conduire est en hausse : 65,5% de réussite en 2012 contre 64,7% en 2011. De son côté, *24 heures* (26.02) fait état d'une augmentation significative des retraits du permis de conduire dans le canton de Vaud (9494 retraits en 2012 contre 9219 en 2011). On avance en marche arrière.



Morts tués

En souvenir des victimes du tsunami de 2011, tous les Japonais, gouvernement compris, ont observé une minute de silence le 11 mars, à 14 h 46 heure locale. Et ce, *dixit* la TSR (12 :45), *« en hommage aux milliers de morts qui ont péri »*. C'est ce qui s'appelle mourir deux fois.

Le cahier des sports

Un matin comme les autres

Mardi 12 mars, au matin d'une nouvelle soirée de Ligue des Champions. Brève revue de presse, dans laquelle il est question de la rencontre qui doit opposer le FC Barcelone à l'AC Milan. Les Italiens ont remporté le match aller 2-0 et tout porte à croire qu'avec un pareil viatique ils ne sont plus qu'à 90 minutes de jeu d'éliminer « la plus belle équipe du monde ». Surtout que Lionel Messi n'a rien fait de bon ces dernières semaines et que, sans son apport souvent décisif, les Catalans sont à la peine.

Lionel Messi, dit-on, est maussade. Il a mal vécu cette fameuse rencontre au cours de laquelle, mis sous l'éteignoir par les défenseurs milanais, il n'a rendu qu'une pâle copie. Et les statisticiens de sortir leurs règles à calcul : *« Depuis 1970, et sur un total de 572 matches, seules 19% des équipes ayant perdu 2-0 à l'extérieur sont parvenues à se qualifier. »*

Mercredi 13 mars. Nouvelle revue de presse. Dans son stade du Camp Nou, Barcelone a « écrasé » l'AC Milan. 4-0 ! Lionel Messi a marqué deux buts, les deux premiers ; il a réalisé, et réussi, des gestes qu'aucun autre footballeur n'oserait même imaginer, Barcelone est qualifié pour les quarts de finale de la Ligue des Champions. « Divin ! », « Géant », « Unique ! », les superlatifs barrent les unes des journaux.

Ce même mercredi matin, comme chaque matin, Lionel Messi se réveille de bonne heure : petit déjeuner en compagnie de sa femme et de leur enfant, puis vient l'heure de se rendre au stade. Passage entre les mains du physio, léger footing. Dans le vestiaire, on refait le match de la veille. Quelques-uns le chambrent à propos d'un coup de tête manqué et qui, réussi, aurait pu en faire cinq plutôt que quatre.

Le lutin argentin a retrouvé le sourire. Dans sa tête, qu'il a plutôt bien faite, il se dit que, décidément, la vie est étrange. Tristesse un jour, bonheur le lendemain. Une vie d'homme, tout simplement…

Et ce sera tout pour cette semaine.

Roger Jaunin

Météo : le printemps est hiver de rage.

BÉBERT DE **PLONK & REPLONK**



Le célèbre Lasagno surpris en flagrant délit de tricherie



Lehmann est fait !

Il aurait pu laisser le souvenir d'un skieur élégant, champion du monde de descente sur la neige de Morioka, en 1993, à la barbe des ténors de la discipline, le Norvégien Atle Skaardal et l'Américain A.J. Kitt. Mais Urs Lehmann n'était pas qu'une tête brûlée, loin de là : à l'âge où la majorité des apprentis champions enchaînent les piquets, lui passait son bac. Et sitôt retiré du Cirque blanc, il s'inscrivit à l'Université de Zurich, puis à celle de Saint-Gall. Licence d'abord, doctorat en sciences économiques dans la foulée, beau parleur et doté d'un charisme certain, le voilà nommé chef des finances d'une grande entreprise de logistique des valeurs (?). Puis, à tout juste 40 ans, il reprend la direction de Similasan, société basée à Jonen, Argovie, spécialisée dans les produits homéopathiques et dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les 60 millions de francs.
Pour les quelque 120 employés de Similasan, Urs Lehmann est un patron dynamique et qui ne cache pas son intention, comme il le professe, de « mettre le turbo ». Si fait, pied au plancher, il devient aussi, en 2008, président de Swiss-Ski. Mais il ne voit pas en quoi cette double casquette pourrait s'avérer gênante : *« Au contraire,* dit-il, *nombre de sportifs ont des affinités avec l'homéopathie… »*

La désignation d'un « homme de terrain » ravit les responsables de la fédération. Mais ils déchantent vite : sous ses allures de cadre dynamique, Urs Lehmann se révèle sinon tyrannique, du moins adepte convaincu du pouvoir centralisé… sur sa propre personne. Ceux qui contestent ses méthodes sont virés, les autres s'en vont. Et Swiss-Ski de compter ses morts : Patrice Morisod, l'entraîneur à succès de Cuche, Défago et von Grünigen, Hugues Ansermoz, l'entraîneur en chef de l'équipe féminine, Hansruedi Laich, banquier de renom et directeur de Swiss-Ski, jusqu'au gentil Pirmin Zurbriggen qui finit par jeter l'éponge sous prétexte de recentrer ses activités sur son coin de pays valaisan. Aujourd'hui, Urs Lehmann est un homme seul. Le ski suisse est à l'agonie. Pas sûr qu'un remède homéopathique suffise. **v**

Roger Jaunin

C'est arrivé la semaine prochaine

(ou du moins ça se pourrait bien)

Habemus papaye
Le conclave porte ses fruits

Habemus patate
L'Eglise a la frite

Habemus palace
L'autel affiche complet

Habemus panade
Un beau sacre de nœuds